

**Projet de société**

**Nouvel Engagement Togolais**

01/03/2014

NET

# PRESENTATION DU DOCUMENT

---

Le projet de société du Nouvel Engagement Togolais (N.E.T) expose les grandes lignes de la réflexion politique du parti. La réalisation de ce projet devrait conduire les Togolais à réduire de façon importante le chômage, augmenter leur pouvoir d'achat, et améliorer sensiblement leur qualité de vie. Au-delà, ce projet devrait améliorer l'image du pays à l'extérieur, de façon à en faire un pôle d'investissements pour les opérateurs économiques internationaux, de même qu'une destination de prestige pour le tourisme de loisirs.

Il se compose de cinq parties, en plus de l'introduction et de la conclusion

## **Introduction: Présentations de la situation actuelle du Togo, et énoncé des valeurs et de la vision du NET.**

### **Première Partie: Constitution et institutions**

Définition d'objectifs sectoriels: Politique et Programme d'actions NET concernant la constitution actuelle et le régime politique, les structures et fonctionnement de l'Exécutif, du Législatif et Judiciaire, ainsi les autres institutions de la République (HAAC, conseil économique et social, CNDH, Médiateur de la République...)

### **Deuxième partie : Politique Economique et du secteur privé**

Définition d'objectifs sectoriels: Politique et Programme d'actions dans les différents secteurs de l'Economie nationale et des Finances.

### **Troisième partie : politique sociale et culturelle**

Définition d'objectifs sectoriels: Politique et Programme d'actions dans les différents secteurs du domaine social et culturel.

### **Quatrième partie: Politique étrangère et coopération**

Enoncé des principes de base et des objectifs du NET en matière de politique étrangère du Togo (coopération, politique africaine et internationale)

### **Conclusion**



## PROJET DE SOCIETE DU NET

### INTRODUCTION

L'histoire du Togo des vingt dernières années peut se résumer en ces quelques mots: un immense gâchis. En effet, alors que la lutte pour l'ouverture démocratique (avec son cortège de victimes) avait suscité un extraordinaire espoir chez les Togolais, il a juste fallu quelques années pour réaliser que les lendemains qui chantent étaient encore loin. L'heure n'étant ni au bilan ni aux procès, il ne nous revient pas de décerner les responsabilités ni d'accabler les acteurs. S'il pouvait y avoir une seule conclusion à tirer de toute cette longue période d'affrontements, c'est que nos leaders politiques avaient le choix entre le pouvoir et la démocratie, et ils ont choisi la lutte pour le pouvoir, croyant instituer la démocratie ensuite.

Le résultat aujourd'hui est que notre pays est dans l'impasse. Comparé à d'autres pays de la sous-région, il est celui où la crise politique dure le plus longtemps. Il est celui où les institutions sont le plus inféodées au pouvoir en place. Il est celui où les performances économiques ne profitent pas à la majorité de la population. Et pour finir, il fait partie de ces pays où la pauvreté, à défaut de baisser, stagne à un taux inquiétant : 60%.

Le Togo va mal. Son développement est handicapé à notre avis par trois problèmes majeurs: une crise de confiance entre acteurs politiques, la mauvaise gouvernance de la classe dirigeante actuelle, et une faible organisation structurelle relative à 50 ans de gouvernance à la carte. Les manifestations sociales depuis 2011 montrent avec éloquence que le malaise social est profond, et que l'explosion n'est pas loin. Pour autant, personne n'a intérêt à voir cette situation exploser, car toute révolution est imprévisible et incontrôlable. Les conséquences d'un tel déchainement de rancœurs enfouies pourraient être fatales pour la reprise économique et le tissu social du pays.

La situation est donc préoccupante, sans être désespérée. La solution consiste en une rupture complète avec les pratiques affichées par les responsables politiques à ce jour, c'est-à-dire la conception messianique du pouvoir, pour revenir à une légitimité qui ne serait donnée que par le peuple, dans le cadre d'élections justes, transparentes et crédibles. Le développement économique, base du développement humain est à ce prix.

C'est fort de ce constat que le NET propose ce projet de société axé sur quatre objectifs majeurs, dont la mise en exécution est prévue pour le court, moyen et long terme.

**Au plan politique**, conquérir le pouvoir par la voie des urnes, à l'exclusion de toute forme de violence, aux fins d'instaurer une démocratie pluraliste authentique débouchant sur l'Etat de droit

**Au plan économique ; et sur le court terme**, faire des audits des régies financières, sociétés d'Etats et autres sociétés d'approvisionnement en denrées de premières nécessité pour une politique de prix permettant au Togolais d'obtenir un pouvoir d'achat décent. Cet audit généralisé ; assorti à un mécanisme de lutte contre la corruption, devrait permettre à l'Etat de dégager des ressources permettant d'augmenter les salaires dans l'administration publique, et d'améliorer de façon drastique les conditions de travail des fonctionnaires.

**Toujours à court terme**, renforcer la compétitivité, la rentabilité et la productivité des entreprises togolaises afin d'augmenter leur capacité d'embauche. (Réduction du chômage)

**A moyen terme**, investir dans les secteurs porteurs de croissance (tourisme, industrie agroalimentaire, télécommunication, logistique, secteur bancaire, services....)

**A long terme**, favoriser les investissements directs étrangers par un assainissement du cadre des affaires (législation et réforme de la justice)

**Au plan des réformes**



## PROJET DE SOCIETE DU NET

**A court terme** : Démarrer le projet de décentralisation, devant conduire dans les deux années, le Togo à disposer de communes (urbaines et rurales) de conseils de préfectures, et de conseils régionaux.

Faires les réformes nécessaires devant conduire à des élections législatives et locales justes, transparentes et équitables.

Nommer un médiateur de la république.

### **A moyen et long terme** :

Passer à une cinquième république, consacrant le régime présidentiel. Cette nouvelle constitution devrait proposer une réforme sincère des institutions comme la HAAC, le conseil économique et social, la cour constitutionnelle ; ...

Entamer une vraie réforme de la justice.

### **Au plan de l'éducation**

Reformer le système éducatif togolais de manière à renforcer l'employabilité des demandeurs d'emploi, tout en renforçant leur esprit d'entreprise.

Une nouvelle organisation du cursus scolaire devrait mettre plus l'accent sur la formation professionnelle qualifiante, au détriment de la formation universitaire diplômant.

**Les valeurs du NET sont : Patriotisme, Justice, humanisme.**

Ses moyens d'action sont

**L'action politique**: formation politique des militants, et des sympathisants

**L'action citoyenne**: formation civique des Togolais,

**L'action sociétale solidaire**: actions humanitaires, coopération à l'emploi

## **PREMIERE PARTIE : INSTITUTIONS ET ADMINISTRATION**

La politique et le programme d'actions du NET dans ce domaine concernent les structures fondamentales de l'Exécutif, du Législatif et du Judiciaire ainsi que les grandes institutions de la République (Conseil Economique et Social, HAAC, Cour constitutionnelle, Médiateur de la République...)

### **1- DE L'EXECUTIF:**

Partisan d'une démocratie pluraliste fondée sur la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, le NET opte pour un régime de type présidentiel.

#### **a-) Du Président de la République:**

Le Président de la République est issu d'élections libres et est présenté par un Parti ou une coalition de partis. Cependant, il devrait se mettre au-dessus des Partis afin de pouvoir abriter la vie politique nationale et garantir la Constitution conformément au rôle qui lui est dévolu. Ce rôle est également de garantir l'unité nationale, la paix sociale, l'indépendance nationale et l'intégrité territoriale ainsi que le bon fonctionnement des institutions. Il devrait incarner l'identité nationale, en cherchant de façon permanente la cohésion et la réconciliation entre tous les fils du pays.

Le Président de la République est le Chef de l'Etat et des Armées et le détenteur du pouvoir exécutif.

#### **b-) Du Gouvernement:**

L'Etat sera dirigé par un Gouvernement agissant sous le contrôle de l'Assemblée Nationale. Le système politique fonctionnera sur la base du pluralisme démocratique. Et partant, le NET s'engage à n'utiliser que les mécanismes, les instruments et les ressources de la démocratie pour accéder au pouvoir à l'exclusion de toute forme de violence.

Pour permettre une meilleure expression de la démocratie, le NET veillera à ce que les pouvoirs publics assurent le financement des partis politiques, conformément à la loi. Dans cet esprit, elle considère que les partis politiques qui constituent la majorité parlementaire forment le Gouvernement et dirigent le Pays, tant qu'ils bénéficient de la confiance de l'Assemblée Nationale et que la minorité joue pleinement son rôle d'opposition en usant de tous les moyens constitutionnels pour faire valoir son point de vue. Le statut du chef de file de l'opposition devrait à ce titre être opérationnel et renforcé.

Le Gouvernement sera dirigé par un Premier Ministre. Dans ce cadre, le NET propose l'institutionnalisation du poste de Premier Ministre qui sera pourvu par le Parti majoritaire au Parlement et nommé par le Président de la République. Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement propose à son tour les membres du Gouvernement parmi les personnalités reconnues pour leur compétence, leur intégrité, leur probité et leur respect pour la chose publique.

LE NET retient comme objectif majeur l'instauration de la bonne gouvernance. Le Gouvernement aura entre autres les tâches ci-après pour lesquelles des actions approfondies seront développées :

- Acheter le reliquat des réformes constitutionnelles préconisées par l'APG
- consolider et approfondir les bases de la démocratie,



## PROJET DE SOCIETE DU NET

- assainir la gestion des affaires en imposant la rigueur, la transparence et la lutte contre la corruption
- protéger le citoyen et ses biens contre toute forme d'arbitraire ;
- assurer la transparence et la cohésion dans l'action gouvernementale
- bâtir et animer une Administration efficace véritablement tournée vers le développement et le service public, œuvrer à cette fin à la formation d'administrateurs qualifiés issus de grandes Ecoles spécialisées, telles que l'ENA, l'école des mines, et éventuellement une école polytechnique ;
- décentraliser et déconcentrer les pouvoirs en faveur des collectivités qui devront disposer de ressources et de moyens conséquents ;
- imposer l'utilisation rationnelle du patrimoine national et des ressources de l'Etat ;
- assurer l'information régulière des citoyens sur les décisions du pouvoir central,
- assurer la gestion rationnelle et transparente des ressources humaines par la prise en compte de critères objectifs, tels la compétence, l'intégrité morale et la probité dans la nomination des cadres à tous les niveaux et, principalement la promotion des hauts fonctionnaires.

### **c-) De l'Administration:**

Dans ce domaine le NET poursuit les objectifs suivants qui impliquent la mise en œuvre d'un programme d'actions comportant notamment :

- une décentralisation effective par l'organisation rapide d'élections locales devant aboutir à une dotation substantielle de ressources et une plus grande autonomie de gestion,

La déconcentration de l'administration centrale par le déploiement de plus de services administratifs dans les régions et préfecture. Le premier secteur visé sera notre système judiciaire qui devrait se rapprocher davantage des justiciables.

- la protection des citoyens et de leurs biens
- la participation des citoyens à la gestion des affaires des localités à travers leurs représentants librement élus,

LE NET attache une grande importance au développement des ONG et autres associations de producteurs, de consommateurs, de parents d'élèves, etc....

Une réforme radicale se développera en direction de la déconcentration et de la décentralisation administratives qui implique la participation des populations à tous les niveaux.

La décentralisation est une dimension essentielle de la démocratie et de la participation du Peuple au développement national. Elle implique cependant une redéfinition des fonctions administratives centrales en recentrant celles-ci sur leurs véritables missions, à savoir impulser, encadrer, contrôler, évaluer les activités et non agir ou gérer à la place des opérateurs économiques.

Il faudra renforcer l'Administration déconcentrée pour lui permettre de jouer pleinement son rôle.

LE NET proposera un découpage du territoire national qui mette l'accent sur le facteur démographique, tout en tenant compte de la diversité du relief, de l'habitat et aussi de notre altérité culturelle.



## PROJET DE SOCIETE DU NET

Une attention particulière devra être accordée aux retraités, quant à la jouissance de leur pension qu'à l'accès aux services sociaux.

Les populations togolaises définiront librement les structures qui sont les plus susceptibles de respecter leurs identités et favoriser la mise en œuvre de leurs aspirations légitimes au développement économique, social et culturel.

### **d-) De la Sécurité:**

La situation actuelle est caractérisée par la recrudescence de la criminalité, du banditisme, du vol et autres travers sociaux

Dans le cadre de la sécurité, le programme d'actions du NET visera principalement:

- l'adaptation des forces de sécurité à l'Etat de droit notamment en renforçant les effectifs, en assurant une formation de qualité, en améliorant leurs conditions de travail et en modernisant leurs équipements;

- l'application du principe de séparation des domaines pénal et judiciaire en respectant les différents corps de sécurité, leur identité et leurs attributions

- le renforcement de la formation civique et morale des agents des services afin de leur permettre d'accomplir correctement leur mission

- la lutte contre les travers sociaux, etc...

- la création et la modernisation de centres de rééducation et de formation professionnelle

- la réhabilitation du service de Gardes des Eaux et Forêts et celui des sapeurs-pompiers.

### **e-) De la défense:**

LE NET estime que l'Armée doit être à l'avant-garde dans la sauvegarde de l'honneur national et de l'intégrité du territoire.

A ce titre, elle estime indispensable

- de créer une Armée dépolitisée, garante de la défense du territoire et de la souveraineté

- d'entretenir la discipline au sein des Forces Armées qui doivent donner l'exemple de civisme, de responsabilité et de patriotisme à tous les citoyens.

- de doter les Forces Armées en équipements nécessaires à l'accomplissement de leur mission

- de faire participer l'Armée à l'œuvre de développement économique et social

- mettre en place une juridiction spéciale militaire, pour offrir aux militaires en infraction du code militaire un procès équitable, qui garantit pleinement les droits de la défense

- De mettre en place un service social des armées, pour accompagner les familles des militaires, surtout ceux déployés sur les théâtres d'opération, à mieux gérer le quotidien des familles.

- D'instituer un service de reconversion, pour préparer les militaires à la retraite mais encore en âge de travailler, à mieux organiser leur retour à la vie civile.

- De renforcer les gestions des ressources humaines au sein des forces armées, afin que les départs en mission extérieure respectent un critère impartial, et que seuls les militaires aptes pour ce service soient désignés.

- D'accroître l'effectif des femmes dans l'armée, tout en veillant que des mesures fortes soient prises pour protéger leur spécificité (dortoirs séparés, barèmes sportifs adaptés, ....)



## PROJET DE SOCIETE DU NET

- De renforcer la formation et l'entraînement en vue de projection sur très courts préavis. Cette formation devrait davantage s'adapter aux menaces actuelles dans la sous-région (terrorisme islamique, piraterie maritime, criminalité transfrontalière)
- d'organiser un service civique national.

## **2- DU LEGISLATIF**

LE NET milite pour une Assemblée Nationale unicamérale dont les membres sont élus au suffrage universel direct. Ce parlement est une institution indispensable pour permettre aux citoyens de désigner leurs représentants et de participer ainsi par leur intermédiaire au contrôle de l'action gouvernementale.

La mission du Parlement se situe à plusieurs niveaux:

- vote des lois, examens et ratification des conventions, traités et accords internationaux
- contrôle de l'Exécutif
- information du citoyen.

Le Pouvoir de légiférer appartient aux élus du Peuple et doit couvrir tous les domaines importants concernant la vie de la Nation. Il faut donc réduire au minimum les délégations à l'Exécutif, et limiter la possibilité de légiférer par ordonnance

## **3- DU JUDICIAIRE**

L'environnement juridique actuel de l'activité économique au Togo est caractérisé dans une large mesure par l'insécurité juridique et l'insécurité judiciaire qui sont de nature à décourager les investisseurs.

Pour remédier à cette situation, le NET envisage de mettre en œuvre un programme d'actions devant déboucher sur l'indépendance réelle du pouvoir judiciaire et la restauration de la crédibilité du corps judiciaire. Dans ce cadre des actions seront développées pour rendre le cadre judiciaire plus performant par l'accroissement de la compétence des magistrats et autres agents judiciaires et assimilés, au moyen de leur formation continue et leur spécialisation, tant en droit qu'en matière de déontologie. Il s'agira en plus d'accroître leur indépendance grâce à une politique conséquente, de revalorisation de leurs traitements et salaires.

Tous les citoyens seront égaux devant la loi. Il s'agira notamment d'instaurer :

- une justice efficace et humaine, morale, démocratique et éducative, proche du citoyen
- la fermeté et la rigueur dans l'application des textes, la mise en œuvre des décisions de justice y compris celles mettant en cause la responsabilité de l'Etat,
- le droit de défense pour le citoyen
- la protection du citoyen et de ses biens et la garantie de l'existence des voies de recours contre les décisions de l'Administration. Dans ce cadre et pour plus d'efficacité, le NET envisage le remplacement des chambres administratives à la cour d'appel et à la cour suprême par un vrai tribunal administratif, créant ainsi deux ordres juridictionnels.

L'aide juridictionnelle de l'Etat devrait devenir une réalité, et être conséquent, pour permettre ainsi aux plus démunis de bénéficier des services d'un avocat au cours des procès.

La mise en place de peines palliatives, pour désengorger les prisons.



## PROJET DE SOCIETE DU NET

Le rapprochement des services judiciaires auprès des justiciables.

Une vraie modernisation de la justice qui prennent en compte aussi bien l'amélioration des conditions de travail des magistrats et autres fonctionnaires de la justice, mais aussi une justice qui soit égale pour tous, autant pour le puissant que le faible.

### **4- DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL**

LE NET œuvrera à la mise en place rapide du conseil économique et Social. Cette institution à caractère consultatif doit donner son avis sur les projets de textes importants à caractère économique et social. Elle comprend les partenaires sociaux et l'Etat et doit être à ce titre l'émanation des organismes respectifs de la vie économique et sociale de la Nation.

### **5 : DU MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE**

Le NET veillera à l'opérationnalisation rapide du médiateur de la République afin que lui, et ses conseillers puissent mailler le territoire national et ainsi suppléer les faiblesses de la justice.



## **DEUXIEME PARTIE: POLITIQUE ECONOMIQUE**

Le NET fait de son programme économique la pierre angulaire de sa politique générale.

Notre politique économique et financière est celle d'un Etat libéral décidé à encadrer et aider toutes les filles et tous les fils du pays, en les stimulant à prendre courageusement en mains leur destin, pour entreprendre, créer, innover aussi bien en matière de production agricole, minière et industrielle que dans les domaines du commerce, des banques et des finances, de l'hôtellerie et du tourisme, etc....

Notre Gouvernement veillera à ce que l'Etat et l'Administration à tous les niveaux soient à la disposition des capitaines d'industrie audacieux sans lesquels il est illusoire d'espérer sortir du sous-développement. Les autorités politiques et administratives doivent tout mettre en œuvre en vue d'aider et de favoriser la nécessaire adaptation des Hommes d'affaires togolais aux réalités, aux techniques et au fonctionnement du marché international. L'Etat doit non seulement contribuer à la restauration des branches d'activités déjà existantes dans le pays, mais aider les secteurs économiques nationaux à développer des produits capables de satisfaire les besoins du marché intérieur et d'affronter la compétition internationale. Conquérir de nouveaux marchés, trouver de nouveaux créneaux, développer des produits de substitution aux importations, tels sont les leitmotivs autour desquels l'Etat et le secteur privé doivent coopérer, se concerter et agir à l'unisson dans l'intérêt bien compris de la Nation entière.

### **1-) Des objectifs généraux**

Le programme économique du le NET se fonde particulièrement sur la nécessité:

- de renforcer les bases de la société libérale, en permettant à l'individu d'exercer l'activité de son choix dans le cadre des lois et règlements en vigueur et lui garantissant son droit inaliénable à la propriété et à la pleine jouissance du fruit de son travail
- d'établir une société juste et solidaire qui, grâce à l'accroissement continu de la production et une plus juste répartition du produit, permet de réduire les profondes inégalités et assure à chaque citoyen la possibilité de s'épanouir pleinement
- d'entretenir au sein de la société un climat de confiance et de participation responsable de tous les agents du développement (producteurs, marchands, cadres, consommateurs, etc....)
- d'adopter une planification souple et indicative assortie de mesures d'incitation devant permettre d'orienter l'économie dans l'intérêt général (producteurs, consommateurs...)

D'une façon générale, la politique économique du NET sera axée sur:

- La poursuite de l'assainissement de la fiscalité, avec un meilleur contrôle de la contribution des sociétés d'Etat
- le rétablissement des équilibres macro-économiques et l'accroissement des investissements productifs
  - la lutte contre la pauvreté dans tous ses aspects en vue d'élever constamment le niveau et la qualité de vie des populations
  - la lutte contre le chômage et le sous-emploi
  - la réduction des disparités régionales par la mise en œuvre de programmes appropriés d'aménagement du territoire et le développement des échanges inter-régionaux



## PROJET DE SOCIETE DU NET

- le développement des secteurs énergétiques et hydraulique
- le développement des secteurs de l'éducation et de la santé
- le développement des infrastructures de base (communication et télécommunications)
- l'assainissement des finances publiques et le développement des institutions de crédit
- le soutien et le renforcement des institutions d'appui au secteur privé
- l'intensification des échanges interafricains, plus particulièrement au sein de la CEDEAO
- la mise en place de grands ensembles économiques et l'insertion dans l'économie mondiale.

Les activités de production et de commerce seront exercées essentiellement par le secteur privé local et étranger, tandis que l'intervention de l'Etat ne s'avèrera nécessaire que pour régler et corriger les effets pervers du système par le biais d'une politique budgétaire, monétaire, fiscale et sociale appropriée et pour pallier l'absence ou la carence du secteur privé dans les domaines jugés stratégiques ou sensibles.

### **2-) Objectifs sectoriels et moyens d'action:**

Les textes actuels régissant les divers secteurs économiques devront être revus et corrigés en vue de leur adaptation et de leur réelle mise en œuvre pour atteindre les objectifs visés dans les meilleures conditions possibles.

#### **2-1 Secteur rural**

La priorité sera accordée au secteur rural en tant que base du développement, ce secteur occupant en effet la majeure partie des populations de notre pays (70%). Dans ce cadre, il doit être entrepris un diagnostic sérieux de la situation du monde rural pour une relance vigoureuse du secteur.

##### ***a-) En matière d'agriculture***

LE NET s'attellera au développement:

- des cultures vivrières pour atteindre dans les plus brefs délais possibles l'autosuffisance alimentaire et leur utilisation à destination de l'alimentation des animaux élevés en intensif et semi-intensif. Le NET vise à atteindre l'autonomie en volailles, œufs et porcins dans un délai de 5 ans.
- des cultures industrielles pour l'approvisionnement des usines, en mettant l'accent sur la culture du soja, rapidement adopté par les populations togolaises
- des cultures d'exportation dont la qualité et le prix doivent pouvoir permettre un meilleur positionnement sur les marchés extérieurs. A ce titre, les possibilités de l'AGOA, du commerce équitable et du commerce éthique devraient être mieux exploités.

Pour ce faire, il sera nécessaire de procéder à une organisation du monde paysan lui assurant plus d'initiatives et de responsabilités dans la conception et l'exécution de ses tâches avec l'appui technique et matériel de l'Etat dans :

- l'acquisition et l'utilisation du matériel à traction animale et autres petits matériels agricoles simples
- les aménagements hydro agricoles et l'irrigation à petite et moyenne échelle:
- l'approvisionnement régulier en intrants et le maintien de la subvention actuelle
- la vulgarisation des techniques de préparation d'engrais organiques



## PROJET DE SOCIETE DU NET

- l'amélioration et l'extension des pistes rurales et la disponibilité de l'eau potable et des centres de santé
- l'intégration du monde rural au système économique national par le développement des échanges avec les villes, le développement des marchés et des systèmes de stockage dans les grands secteurs ruraux
- l'amélioration du système de crédit rural et l'instauration rapide d'une banque rurale
- l'aide à la modernisation de l'habitat rural
- la transition progressive de l'économie de subsistance vers une agriculture moderne grâce à la vulgarisation des résultats de la recherche
- la transformation sur place des produits agricoles
- l'incitation au retour à la terre
- l'encouragement des moyennes et grandes exploitations agricoles privées.

### ***b-) En matière d'élevage:***

Un soutien effectif et permanent sera apporté aux petits éleveurs ainsi qu'un encouragement aux moyennes et grandes exploitations afin de protéger et développer le cheptel. De nouvelles races plus productives seront introduites et la race locale sera améliorée.

### ***c-) En matière de pêche***

Il s'agira:

- d'assister et d'encadrer la pêche artisanale dont de nombreux pêcheurs tirent leurs revenus et qui reste une source importante d'approvisionnement de nos villes en poisson
- de développer la pisciculture et la pêche semi-industrielle tout en protégeant les réserves halieutiques contre une exploitation abusive ou illicite
- d'accroître la capacité de distribution et de stockage des poissons à l'intérieur du pays.

### ***d-) En matière des eaux et forêts***

Des actions seront développées aux fins de:

- de sauvegarder les ressources naturelles par une réglementation et une surveillance stricte de l'exploitation forestière
- organiser et soutenir la reforestation (création de pépinières et forêts communautaires) par l'exécution d'un programme national et l'organisation des journées de l'arbre impliquant toutes les populations ;
- sensibiliser les populations sur la protection des forêts, au développement durable, à tourisme vert etc....

## **2-2 Industrie, Petites et Moyennes Entreprises**

L'objectif fondamental dans ce secteur reste la relance et la diversification de la production industrielle.

Il s'agira tout d'évaluer l'état actuel de l'industrie togolaise en vue d'apporter les corrections nécessaires en adoptant un schéma directeur novateur de développement industriel), avec comme finalité la valorisation intégrale des ressources naturelles et matières premières du pays.



## PROJET DE SOCIETE DU NET

La réalisation de ce programme implique la définition d'étapes intermédiaires avec comme objectifs:

- de créer des emplois
- de conquérir le marché intérieur et accroître la part des produits togolais sur les marchés étrangers notamment africains
- d'accroître la valeur ajoutée de la production nationale
- d'assurer la promotion de la technologie industrielle et de la recherche
- de rendre plus dense le tissu industriel national en l'intégrant à la sous-région
- de contribuer au maintien de l'équilibre régional
- de créer la complémentarité et la sous-traitance entre les différents sous-secteurs.

Grâce à un travail de sélection d'opportunités, les étapes futures du développement industriel seront mises en œuvre à partir d'un programme d'identification de projets porteurs par filière.

Dans ce cadre, le NET propose l'incitation des promoteurs togolais et étrangers à la réalisation des infrastructures industrielles en donnant la priorité:

- aux industries à haute intensité de main d'œuvre
- aux industries transformant les matières premières locales (agro-industries) et aux industries de construction.

Pour atteindre ces objectifs, le NET propose de développer des actions visant:

- l'amélioration de la fourniture d'énergie électrique à bon marché par la construction de centrales hydro-électriques de petites et moyennes dimensions
- l'encouragement des togolais au regroupement en sociétés viables et la formation d'entrepreneurs nationaux modernes
- la création d'institutions de financement du développement et l'instauration d'une bonne politique de crédit pour soutenir le développement des PME/PMI
- l'examen critique de l'ensemble des dispositions d'ordre institutionnel et réglementaire existant et l'accroissement de l'efficacité de la Chambre de Commerce et d'Industrie
- l'élaboration de mesures d'accompagnement et d'appui supplémentaire afin de permettre une meilleure promotion du secteur privé et son implication dans la politique industrielle ainsi que sa participation effective à la conception et au développement industriel du pays.

Un accent particulier sera mis sur le développement des PME/PMI, de l'artisanat et secteur informel en tant qu'importants créateurs d'emplois et pourvoyeurs de produits manufacturés courants à bon marché.

### **2-3-Mines et Géologie**

Le code minier adopté par l'Etat togolais, ainsi que l'adhésion à l'initiative ITIE restent de bonnes solutions, qui gagneraient, pour être efficaces, à connaître l'application de toutes leurs dispositions.

Cependant, le secteur minier togolais n'est pas encore au maximum de ses possibilités. Face à cette situation, le NET se fixe comme objectifs :

- de créer un environnement infrastructurel incitatif grâce à une participation conséquente de l'Etat
- de poursuivre et intensifier les programmes de recherche minière et pétrolière
- de diversifier la production minière



## PROJET DE SOCIETE DU NET

- de poursuivre la politique de transformation des minerais en produits finis ou semi-finis sur le territoire togolais.

- De transformer le Togo en un grand pôle de transformation des produits dérivés du phosphate, en mettant l'accent sur les engrais.

- de développer une politique de transformation sur place dans le but de créer davantage d'emplois, d'élever le niveau des compétences nationales et de favoriser d'importants aménagements du territoire national.

### **2-4 Energie**

Conscient que sans énergie (eau, électricité), il ne saurait y avoir de développement, le NET accordera une priorité particulière à ce secteur. Le plan directeur sera examiné dans ce sens.

#### ***a-) Energie traditionnelle***

Pour remédier à la pénurie actuelle, il importe de développer le programme d'aménagement hydroélectrique, en particulier de poursuivre la coopération avec le Ghana, la construction du barrage d'Adzralala, et le curage régulier du barrage de Nangbeto.

Sur une plus petite échelle, le programme du NET vise:

- la réalisation de mini-centrales pour l'électrification à bon marché des Préfectures et la satisfaction des besoins des petites industries locales

- L'interconnexion électrique, notamment la ligne Kara Mango, devrait permettre de mettre à disposition de localités éloignées, une énergie propre et bon marché pour un développement harmonieux du territoire.

#### ***b-) Hydraulique urbaine et rurale***

Il est nécessaire d'accélérer et d'étendre la mise en œuvre du programme comportant la création d'un réseau d'assainissement urbain aux fins de satisfaire les besoins des populations des villes en eau potable en toute saison.

En zone rurale aider également à l'accès à l'eau potable et développer les actions permettant la maîtrise de l'eau et l'irrigation.

Atteindre un taux de 85% d'accès à l'eau potable en milieu rural, et de 95% en milieu urbain reste un objectif envisageable pour l'horizon 2020

#### ***c-) Sources et Technologies des énergies renouvelables:***

Notre pays dispose d'un important gisement solaire, de ressources en biomasse bien réparties sur le territoire national. La stratégie en matière de promotion de cette forme d'énergie consiste à poursuivre les recherches fondamentales en cours, tout en mettant l'accent sur les applications. Dans cet ordre d'idées, le NET œuvrera à la réalisation des actions suivantes :

- développer les activités dans la construction, l'expérimentation et l'utilisation d'installations solaires (chauffe-eau, séchoirs, générateurs photovoltaïques)

- sensibiliser les opérateurs économiques en vue de la commercialisation des produits des technologies des énergies renouvelables

- développer l'utilisation des générateurs photovoltaïques pour l'alimentation en énergie électrique des zones isolées, des centres de santé et écoles rurales, des relais de télécommunications

- développer l'utilisation de l'énergie



## PROJET DE SOCIETE DU NET

Développer la recherche appliquée dans le domaine de l'énergie éolienne

### **2-5-Infrastructure et Equipements**

Le Nouvel Engagement Togolais entend opérer une réorganisation plus dynamique et plus efficace du système des infrastructures et équipements grâce à des programmes cohérents à court, moyen et long termes couvrant de manière progressive et harmonieuse l'ensemble du territoire national.

#### ***a-) Développer les infrastructures de transport et dans ce cadre:***

- étendre le réseau routier aux fins de désenclaver cantons et préfectures sur toute l'étendue du territoire national
- réhabiliter la voie ferrée Lomé-Blitta et poursuivre la recherche du financement en relation avec les Autorités Burkinabè et l'UEMOA pour son prolongement jusqu'à Ouagadougou
- revêtir de bitume les circuits routiers des chefs lieu de toutes les préfectures
- trouver les moyens financiers suffisants pour un entretien permanent de toutes les infrastructures des transports.

#### ***b-) Soutenir par les moyens appropriés les différents modes de transports en vue d'en faire de véritables outils du développement et dans ce cadre***

- assurer un service de transport ferroviaire reliant la capitale aux grandes villes de l'intérieur de plus de 30 000 habitants
- assurer un service de transport urbain à Lomé à coût subventionné
- promouvoir le cabotage national et sous régional ainsi que le transport fluvial surtout sur le mono et l'Oti
- appliquer une politique réaliste du coût du carburant à la pompe, en mettant l'accent sur la transparence des prix.

### **2-6 Urbanisme et habitat**

Instaurer une politique rationnelle d'urbanisme et de l'Habitat et dans ce cadre:

- réviser le schéma directeur d'urbanisme de la capitale Lomé et l'appliquer dans le respect des dispositions légales
- faciliter l'obtention des titres fonciers en accélérant la réforme foncière
- instaurer une politique de crédit à l'Habitat et de construction d'habitats sociaux dans la plus part des grandes villes du pays.

En relation avec les cimenteries, mettre en place un système de distribution qui priorise la consommation locale et des ménages. Il n'est pas admissible que des pénuries de ciment secouent aussi régulièrement un pays disposant d'autant de cimenteries.

### **2-7 Commerce**

Il s'agira:

- d'intensifier les échanges intérieurs en favorisant la consommation des produits locaux



## PROJET DE SOCIETE DU NET

- d'augmenter le volume des exportations par l'accroissement de la production et de la productivité et l'amélioration de la qualité des produits agricoles et manufacturés,
- d'accroître les performances de la Chambre de Commerce (installation de chambre de commerces régionaux, et partenariat sous régional).

### **2-8 Environnement:**

Il s'agira d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques appropriées pour assurer la pérennité des écosystèmes en évitant la surexploitation des forêts et des sols, les surpâturages, la dégradation des ressources en eau, les feux de brousse, les nuisances liées aux déchets toxiques, etc...

### **2-9 Tourisme et Artisanat**

Le Togo recèle d'appréciables potentialités touristiques qui peuvent constituer un important pôle de développement socio-économique en générant des devises et des emplois.

Dans ce cadre, il s'agira de favoriser le développement du tourisme en l'intégrant harmonieusement au milieu culturel.

A cet effet, il faudra notamment:

- intéresser et encourager les opérateurs économiques au secteur touristique
- aménager les sites inventoriés
- développer l'hôtellerie et les activités qui s'y rattachent
- encourager la création de centres culturels et sportifs.

Riche et varié, l'artisanat qui fournit près de 40% de la production manufacturière, occupe environ 10% de la population, contribue à la sédentarisation des populations et constitue la base d'expansion de petites et moyennes entreprises (PME), mérite notre attention. Dans ce domaine, le NET envisage de développer une politique nationale de l'artisanat avec une structure apte à le dynamiser et en faire un appui à l'industrie touristique et au développement des PME en milieu rural tout en contribuant à l'amélioration de sa productivité et de sa production ainsi que des conditions de travail.

### **2-10 Monnaie-Finances-Fiscalités**

#### **a-) Monnaie**

Le système bancaire togolais est bien implanté et en plein essor. Il faudra doter ces banques de davantage de fonds d'investissement, tout en facilitant l'accès au crédit.

Une meilleure intégration sous régionale des banques devraient mobiliser davantage de fonds en vue de promouvoir l'épargne et le crédit.

#### **b-) Fiscalité**

L'OTR est une initiative encore trop récente pour qu'on en apprécie les résultats. Sur le principe, l'initiative est intéressante et pourrait sur le moyen terme mieux mobiliser les recettes fiscales du pays.

LE NET mettra tout en œuvre pour installer un régime fiscale moderne, équitable, simple et applicable à tous les citoyens sur l'ensemble du territoire national. L'assiette de l'impôt sera établie



## PROJET DE SOCIETE DU NET

tout à la fois en fonction des revenus des personnes physiques et morales et des priorités en matière de développement. C'est dire que les réformes fiscales auxquelles nous entendons procéder s'inspireront de la nécessaire justice sociale et de l'impérieux besoin de l'Etat de trouver des recettes indispensables en vue de financer le développement du pays.

### *c-) Finances Gestion Macro-économique*

Dans ce domaine des Finances et de la gestion macro-économique, le NET se propose de:

- lutter contre la corruption pour assurer le respect de la chose publique
- procéder à une allocation judicieuse des ressources financières et à leur bonne gestion
- appliquer des mesures adéquates pour la mobilisation maximum des ressources de l'Etat (droits de douane, taxes et impôts divers)
  - maîtriser l'inflation
  - améliorer la balance commerciale et accroître les réserves de change du pays à la BCEAO
  - adopter une politique d'endettement susceptible d'assurer l'exploitation rationnelle de nos richesses naturelles et de restaurer la crédibilité du pays
  - assurer la participation du système des assurances au financement des secteurs sociaux et productifs
  - diversifier les activités du système bancaire tout en menant une politique saine et dynamique de crédit
  - améliorer la capacité de la gestion macro-économique et de la programmation des investissements
  - rationaliser la coopération technique afin de la rendre plus efficace, plus adaptée et moins onéreuse.

## **TROISIEME PARTIE: POLITIQUE SOCIALE ET CULTURELLE**

LE NET met l'homme au centre de ses préoccupations et considère que la première richesse d'une nation, ce sont ses ressources humaines valorisées par la santé, l'éducation, la formation, la culture et le travail.

### **1-) Education**

De l'Education et de la formation des hommes et des femmes du Togo, dépend la capacité de la Nation Togolaise à mettre en valeur ses ressources et ses talents, à vaincre la misère et la maladie, et à faire son entrée dans la modernité.

Les objectifs du NET dans ce domaine prioritaire sont:

- favoriser à travers l'enseignement tant public que privé, la scolarisation effective de tous les enfants en âge d'aller à l'école, une priorité absolue étant accordée aux filles
- l'éducation doit mettre l'accent sur la réussite de l'apprentissage ouvrant la voie à un métier et un emploi, qualifiant l'acquisition des connaissances, la formation du jugement, du raisonnement et le respect des valeurs humanistes et l'épanouissement de l'individu
- les programmes scolaires devront trouver un juste équilibre entre les besoins de développer la culture générale des élèves et des étudiants et la nécessité de former des travailleurs, des techniciens, des ingénieurs et des cadres aptes à contribuer au développement et à la construction nationale.

#### **1-1 Politique éducative du NET**

La stratégie consistera à subordonner toute croissance de l'appareil éducatif à un réaménagement profond du système, à son amélioration qualitative, à une corrélation avec les besoins du monde du travail. Une telle priorité conférée au secteur de l'éducation doit se traduire par une volonté politique de dégager les moyens financiers nécessaires et d'associer le secteur privé. A cet égard, l'Etat devra assurer le soutien à l'enseignement privé par toutes les mesures appropriées, y compris les subventions.

#### **1-2 Priorité à l'Enseignement élémentaire.**

La gratuite de l'enseignement élémentaire est une bonne chose et réponds aux objectifs du millénaire de développement.

Les objectifs poursuivis dans le cadre de cette priorité comportent notamment:

- l'amélioration des infrastructures scolaires
- l'approvisionnement adéquat en matériels et fournitures scolaires
- la revalorisation de la fonction enseignante par l'amélioration des conditions de travail, des traitements et de la formation initiale et continue des maîtres.

En tout état de cause, il s'agit de mettre en place une structure offrant la possibilité aux jeunes Togolais d'accéder, à la suite d'échec scolaire, par l'option à la formation professionnelle à travers des institutions spécialisées. LE NET se propose de compléter la création de tels centres de formation à la fin de chaque cycle d'enseignement.

LE NET mettra tout en œuvre pour développer le sous-système de l'enseignement technique et professionnel par:

- l'octroi de crédits nécessaires



## PROJET DE SOCIETE DU NET

- la diversification des institutions de formation en fonction des besoins de l'économie nationale
- la rénovation et l'équipement des établissements existants
- la formation des formateurs.

### **1-3 l'Alphabétisation**

L'alphabétisation des adultes dans le cadre de l'apprentissage ou de l'exercice du métier peut ouvrir des horizons nouveaux aux populations urbaines et rurales et améliorer leur savoir et savoir-faire à travers l'acquisition de connaissances en matière de santé, de nutrition, de technique agricoles et d'autres domaines de l'économie, de la société et de la culture togolaise. Dans ce cadre, l'alphabétisation dans les langues nationales sera encouragée et valorisée.

LE NET engagera résolument la lutte pour une véritable promotion et une véritable valorisation des langues nationales, en tant que langues de culture, et en tant que support de l'alphabétisation pour le développement.

### **1-4 L'Enseignement supérieur**

Moyen d'approvisionnement de la science et de la technique au plus haut niveau, facteur essentiel de développement économique et socio-culturel, l'enseignement supérieur constitue un attribut de souveraineté pour chaque Etat.

La restructuration, la revalorisation et la dynamisation de l'enseignement supérieur au Togo demeurent liées à la résolution des questions suivantes:

- a-) Création de structure d'orientation au niveau des institutions d'enseignement dont l'implantation à travers le pays doit s'effectuer de façon équilibrée, en spécialisant autant que possible les régions. Diversifications des filières de l'enseignement supérieur
- c-) Qualification des personnels et valorisation des ressources humaines
- d-) Création progressive des structures devant assurer la formation post-graduée sur place
- e-) Intégration de l'université aux réalités togolaises par une meilleure identification par celle-ci des tendances actuelles de la politique, de l'économie et de la culture nationale
- f-) rendre effective l'autonomie de gestion de l'enseignement supérieur

### **1-6 Recherche scientifique et technique**

Dans ce domaine, le NET cherchera à:

- promouvoir et développer une recherche scientifique nationale qui soit réellement au service des différents secteurs de la vie nationale
- adapter au mieux les programmes d'enseignement supérieur et les projets de recherche aux besoins de développer du pays
- développer des programmes de recherche appliquée susceptible d'améliorer rapidement les conditions de vie et de travail des populations togolaises, particulièrement celles rurales et féminines
- favoriser la diffusion des résultats de la recherche
- favoriser la création de grandes écoles ainsi que d'institutions de recherche à vocation sous-régionales
- valoriser au Togo des techniques simples adaptées aux conditions socio-culturelles et écologiques du pays



## PROJET DE SOCIETE DU NET

- mettre en œuvre le plan de Lagos, recommandant notamment aux Etats signataires d'accorder 1% de leur PNB à la promotion de la science et de la technique
- rendre effective l'autonomie de gestion de la recherche scientifique.

### **2-) Femmes et Enfants:**

- respecter la dignité de la femme
- assurer l'égalité des droits et de devoirs entre l'homme et la femme
- soulager la femme du fardeau des tâches domestiques notamment par la création de crèches et de garderies d'enfants, de cantines, l'usage de nouvelles sources d'énergie pour la cuisson, de moulins à céréales, de fontaines publiques adaptées aux techniques de puisage et de transport de l'eau, etc...
- encourager la création de centres de promotion et de formations féminines
- développer l'intégration de la femme au processus de développement socio-économique du pays, et assurer une (sa) plus large responsabilisation dans toutes les sphères de décision
- encourager le planning familial
- promouvoir l'éducation sanitaire au service de l'enfant et l'assainissement du milieu,
- promouvoir les droits de l'enfant.

### **3-) Santé, sécurité et solidarité sociales:**

La politique de la santé reposera sur la prévention. L'hôpital public et le secteur privé, (cliniques privées : plus adéquat) concourront dans un cadre organisé, à l'accomplissement de leurs missions, la santé pour tous. A cette fin, une politique de développement des équipements et du médicament sera définie par le corps médical, l'Etat et les collectivités locales.

Un système national de protection sociale sera développé. Les droits des personnes âgées, des retraités seront renforcés et fixés par la loi. Des structures et d'assistance aux personnes handicapées ou déshéritées et aux personnes âgées seront mises en place. Des centres de formation pour déshérités et handicapés seront créés.

L'INAM devrait être étendu au secteur privé et dans un délai de 5 ans, aux artisan et agriculteurs qui en feront la demande.

Une prise en charge spéciale des malades à suivi permanent – (Diabète, hypertension, dialysés....) sera mise en charge pour les soulager.

Une grande politique du logement et de l'habitat permettra d'atténuer les difficultés que rencontrent les ménages, en particulier les jeunes. Des dispositions particulières seront prises pour développer les services de proximité (garderie, crèches, etc...)

LE NET envisage de:

- dégager les moyens nécessaires à la restauration, l'équipement et à l'extension des formations sanitaires existantes
- aider à la qualification du personnel médical et accroître sa motivation par une amélioration de sa condition de travail
- renforcer la politique nationale de santé en vue d'atteindre rapidement l'objectif de santé pour tous



## PROJET DE SOCIETE DU NET

- renforcer la santé publique et l'hygiène du milieu pour enrayer la recrudescence de certaines endémies

- contribuer à la création de centres spécialisés de soins, de CHU équipés et encourager la formation postuniversitaire spécialisée et qualifiée

- doter à moyen terme (en centres hospitaliers modernes)

- chacune des communes de du grand Lomé

- chacune des capitales régionales

Afin de réduire les évacuations sanitaires:

- encourager la production sur place des médicaments de grande consommation à travers des PMI (petites et moyennes industries) ainsi que la recherche sur l'utilisation des plantes médicinales

- soutenir la politique de planning familial et renforcer la protection maternelle et infantile

- encourager et renforcer l'exercice privé de la médecine à travers tout le pays

- engager une lutte contre le sous-emploi et le chômage particulièrement au niveau des jeunes par une assistance au secteur informel et au développement des PME/PMI.

LE NET considère les petites et moyennes entreprises comme une des solutions au problème de l'emploi. Aussi, leur promotion sera-t-elle une de nos préoccupations majeurs par:

- la constitution d'un fonds de développement des PME/PMI

- l'aide à l'élaboration de projets, de leur suivi et de leur gestion

- la formation de gestionnaires compétents et modernes pour assurer la compétitivité des PME et leur permettre d'obtenir des contrats de sous-traitance notamment dans les domaines des travaux publics, urbanismes, construction, etc...

Toutes ces actions et d'autres s'effectueront dans un cadre institutionnalisé de concertation permanente entre l'Etat, employés, employeurs afin de rechercher les meilleures solutions possibles.

LE NET s'attachera à:

- définir et mettre en place une politique salariale incitative (SMIC et plan de carrière)

- favoriser l'association libre et volontaire des travailleurs en vue de la défense de leurs droits

- aider à la réinsertion sociale des handicapés

- assurer une meilleure répartition du revenu national et moraliser la vie publique

- mettre en œuvre une nouvelle politique de sécurité sociale pour une meilleure protection des travailleurs

- recenser les cadres togolais de haut niveau où qu'ils se trouvent en vue de leur utilisation sur une base contractuelle afin d'atténuer le poids de l'assistance technique étrangère, et ce, en concertation avec les différents bailleurs de fonds

- promouvoir une politique adéquate d'insertion et de participation de nos compatriotes encore à l'étranger.

## **5-) Art et Culture**

La politique culturelle est l'autre versant d'une politique éducative au sens large. Le Togo rassemble en une synthèse harmonieuse les traits culturels fondamentaux de l'Afrique toute entière.



## PROJET DE SOCIETE DU NET

Les objectifs et les moyens d'une politique culturelle en vue de valoriser les trésors et les immenses potentialités culturelles togolaises seront définis par l'Etat.

Cette politique se définira en étroite consultation avec les associations et les personnalités des milieux culturels en vue d'éviter tout dirigisme culturel. L'Etat apportera son aide à la création mais en aucun cas n'en influencera le contenu, ni par la censure, ni par des directives.

La décentralisation des responsabilités et des activités permettra de transférer les véritables pouvoirs culturels aux régions, aux préfectures et aux communes. Toutefois, dans tous les domaines, théâtre, cinéma, édition, production audiovisuelle, disque, peinture, sculpture, l'Etat encouragera la création d'œuvres nouvelles grâce à des aides directes ou indirectes aux artistes, aux écrivains et aux organismes qui diffusent les œuvres dans les différentes disciplines artistiques.

A ce titre, le fond d'aide à la culture est une bonne initiative. Il s'agit d'en augmenter la valeur, et d'assurer un meilleur suivi.

Pour le NET, il s'agira de:

- d'encourager les artistes par la création d'écoles et de troupes artistiques et promouvoir l'émulation par l'organisation des journées artistiques
- favoriser la création des maisons d'éditions, de bibliothèques et centres de documentation
- faciliter la création littéraire par l'organisation de concours
- faciliter l'implantation de maisons de disques et protéger nos productions artistiques
- contribuer à la création de centres de loisirs et l'aménagement de sites touristiques intégrant les traditions culturelles togolaises
- promouvoir le cinéma togolais dans le cadre sous-régional.

### **6-) Information et Communication**

Dans ce domaine, le NET s'attachera à développer notamment les actions suivantes:

- promouvoir une vraie culture de la communication de façon à ce que le devoir d'informer du gouvernement aille de pair avec le droit à l'information du citoyen
- préparer le pays à bénéficier pleinement et efficacement des bienfaits des nouvelles technologies de l'information et des communications. A ce titre, le Togo devrait avoir une politique avant-gardiste sur la qualité et les couts des prestations liées aux NTIC.

Considérer Internet comme un outil de communication, de formation et d'intégration, et à ce titre, développer une politique volontaire de promotion de cet outil à toutes les couches de la population.

- initier et mettre en œuvre les lois portant régime juridique de la presse écrite, de la communication audiovisuelle, des journalistes des secteurs privés et publics
- assurer un accès équitable aux média d'Etat à toutes les sensibilités politiques, intellectuelles et culturelles du pays
- assister la presse privée et l'industrie du livre.

## **7-) Jeunesse et Sport**

### **a-) Sport:**

Il est tout aussi important de redéfinir le rôle et la place du sport dans l'éducation formelle à l'école et dans la vie.

Dans ce domaine, l'Etat doit jouer son rôle d'aide au développement de toutes les disciplines sportives, inciter le plus grand nombre de citoyens de tous les âges à la pratique sportive, développer les infrastructures sportives dans chaque province et préfecture, créer des institutions sportives pour assurer la formation des athlètes, des sportifs et leur encadrement administratif au plan national. La violence dans le sport sera combattue par tous les moyens.

Au niveau sous régional, régional et international, sera conduite une politique sportive, conforme à l'idéal olympique, de coopération et de paix entre les peuples et les nations.

Pour le NET, il s'agira de:

- promouvoir la pratique de tous les sports particulièrement l'athlétisme et les sports de masse
- encourager les sports scolaires et universitaires
- construire des stades, des terrains et autres aires de jeu en milieu rural
- à moyen terme, construire un palais de sport à Lomé et des stades modernes dans les chefs-lieux des régions.

### **b-) Concernant la Jeunesse**

La politique éducative, culturelle et sportive est avant tout dédiée à la jeunesse togolaise qui en est la bénéficiaire privilégiée. Mais pour nous, la jeunesse est d'abord un partenaire dans la définition et la mise en œuvre de notre politique globale de développement économique, social et culturel. La jeunesse togolaise, dont la maturité et le sens des responsabilités sont attestés, doit se prendre en charge pour se défendre à la fois contre la démagogie et le paternalisme, mais aussi contre les agressions des marchands de la maladie et la mort.

Une jeunesse saine, éduquée, responsable sera l'alliée respectée de notre Parti, qui la placera aux avant-postes du combat pour promouvoir une plus grande responsabilisation de ses cadres.

Pour ce faire, le NET s'emploiera à:

- donner aux jeunes l'éducation et la formation nécessaire à leur épanouissement
- privilégier l'emploi des jeunes par la création d'un fonds spécial
- encadrer la jeunesse en créant un environnement sain.

## **QUATRIEME PARTIE: POLITIQUE ETRANGERE ET COOPERATION**

Le principe de base de notre politique extérieure sera le dialogue, la paix, la solidarité et la coopération dans le respect des souverainetés. Conformément à ce principe, le NET œuvrera pour le respect de la Charte des Nations Unies et les principes régissant les rapports entre Etats afin de contribuer à la stabilité dans le monde, au triomphe de la justice et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, à l'instauration de la solidarité internationale et de la paix.

Dans ce cadre le NET s'emploiera à réanimer et à redéployer notre diplomatie pour l'adapter aux exigences de développement du pays et de la situation internationale qui a subi bien de mutations depuis l'avènement de la quatrième république, marqué notamment par la fin de la Guerre Froide.

Au plan africain, le NET est convaincu que nos Etats ne peuvent surmonter les difficultés économiques, politiques, sociales et culturelles qu'à l'intérieur de grands ensembles pouvant offrir des marchés ouverts sur de grands espaces. C'est pourquoi l'intégration économique et politique de l'Afrique de l'Ouest dans le cadre de la CEDEAO sera l'une des priorités de notre Politique Africaine. La base de cette politique sera le dialogue dans le règlement des conflits et le principe de bon voisinage.

Parallèlement à cette action, notre politique étrangère s'attachera également à sensibiliser les personnes, gouvernants, institutions, entreprises ou fondations susceptibles de contribuer d'une façon ou d'une autre à notre combat contre le sous-développement par la mise à disposition des moyens humains, technologiques et financiers indispensables en vue de promouvoir le développement économique et social du Pays.

Autant dire que pour réaliser ces exigences aux plans africain et international, le Togo a besoin d'un corps diplomatique compétent, patriote, ouvert sur le monde extérieur et d'une expérience confirmée, capable de transformer nos ambassades à l'étranger en autant de centres de développement des échanges commerciaux et des investissements étrangers publics ou privés en faveur du Togo.

Notre programme fait appel à tous les hommes et femmes de constituer un tel corps diplomatique.



## PROJET DE SOCIETE DU NET

### **CONCLUSION**

La réalisation de l'important programme qui constitue notre projet de société tel qu'exposé dans ce document suppose nécessairement:

- a-) le rétablissement de la confiance des citoyens envers le gouvernement qui doit, à cet effet leur donner l'espoir de changer leur situation en leur indiquant clairement les objectifs à atteindre en recherchant le plus large consensus possible sur les réformes indispensables à entreprendre
- b-) le rehaussement de la crédibilité externe du pays afin d'attirer les investisseurs étrangers.

LE NET est parfaitement conscient de l'état peu flatteur de la situation économique actuelle. Cependant, il s'estime capable de réaliser son programme, grâce à sa volonté politique et sa capacité de mobiliser toutes les ressources matérielles et les énergies créatrices des Togolais.

Sa politique économique se veut réaliste et pragmatique afin de produire des effets bénéfiques sur la vie quotidienne des Togolais, par le choix judicieux des projets et l'utilisation rationnelle des ressources.

Elle s'appuiera d'abord sur les efforts des Togolais eux-mêmes, dans la mystique du travail et nécessitera une large coopération avec tous les pays et les institutions financières internationales dont la Banque Mondiale et le FMI. Le NET pense aussi qu'il est important d'envisager la coopération surtout financière avec d'autres partenaires, tant que la souveraineté du pays et l'intérêt des populations sont respectés.

Le Togo est un beau pays, gratifié par la nature d'immenses richesses potentielles. Le paradoxe est que son peuple reste et demeure pauvre. A ses atouts économiques, correspondent un scandale politique.

Ceci ne peut plus durer. Le peuple du Togo doit définitivement se prendre en charge et exercer le pouvoir dont il est le seul dépositaire. Notre Parti se dédie à cette exaltante tâche en vue de l'avènement de la démocratie au Togo:

- démocratie politique pour et par l'exercice direct du pouvoir à tous les échelons
- Démocratie économique pour et par une gestion rigoureuse et une répartition équitable des richesses produites
- Démocratie culturelles, pour et par la pratique des activités culturelles et l'accès par tous aux biens culturels.

Nous optons résolument pour la démocratie intégrale comme méthode pratique, moyen et fin de notre projet de société.

Ce projet de société n'est pas un alignement de principes creux, mais une approche pragmatique des problèmes de nos sociétés, et des solutions afférentes.